Déclaration liminaire à la réunion du comité hygiène sécurité et conditions de travail du lundi 17 mai 2021

Monsieur le Président,

C'est en France que les milliardaires s'enrichissent le plus selon le classement Bloomberg. Alors qu'à la fin des années 2000, aucun français n'était dans ce classement, en 2020, cinq très riches français ont intégré le top 30 de ce classement.

Alors qu'avec la crise sanitaire, des millions de français ont vu leurs revenus baisser (étudiants précaires, chômeur, salariés en chômage partiel, fonctionnaire avec le gel du point d'indice....), ces super riches ont « subi » une hausse de 439% de leur capital. C'est indécent !

Les premiers de cordée voient leurs dividendes exploser et leur participation à l'effort national très limitée grâce au taux de prélèvement forfaitaire unique à 30 % dont seulement 12,8 % au titre de l'impôt sur le revenu.

Et pourtant, dans l'article 13 de la déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen il est écrit que « Pour l'entretien de la force publique, et pour les dépenses d'administration, une contribution commune est indispensable : elle doit être également répartie entre tous les citoyens, en raison de leurs facultés ».

Quand il faudra rembourser la soi-disant « dette », qui sera mis à contribution ? Les salariés avec le gel des salaires ? Les fonctionnaires avec le gel continu du point d'indice ? Les futurs retraités avec une augmentation du nombre d'annuités ? Les retraités avec la baisse de leur retraite ?…..

Monsieur le Président,

Le 14 mai 2020, Emmanuel Macron avait affirmé que le futur vaccin devrait avoir « un statut de bien public mondial ».

Et pourtant, en octobre 2020 et mars 2021, la France a voté CONTRE la résolution présentée à l'OMC par l'Inde et l'Afrique du Sud demandant la levée des brevets sur les vaccins contre le covid 19.
En février 2021, lors d'une interview au Financial Times, Emmanuel Macron en pleine contradiction de son annonce du 14 mai 2020 a indiqué que pour lui la levée des brevets était une solution de dernier recours si les laboratoires ne jouent pas le jeu, organise la pénurie ou pour faire de super profits.

Pour Solidaires Finances, ce n'est pas un jeu, nous parlons ici de de la survie de millions d'habitants de la planète.

Pour Solidaire Finances, il ne doit pas y avoir de profits sur la vaccination car les laboratoires ont pris très peu de risques financiers. En effet, les laboratoires ont reçu 10 milliards de dollars de subventions pour financer leur recherche. L'argent public européen et américain a largement financé la découverte de vaccins. Il n'y a pas de raison que les laboratoires s'enrichissent pendant 20 ans (durée de protection des brevets).

Il y a un précédent. En effet, à la fin des années 90, le traitement contre le sida par les anti-rétroviraux coûtaient entre 10 et 15000 dollars par an si bien que seuls les citoyens des pays riches pouvaient bénéficier de ces traitements.
L'Inde, le Brésil et l'Afrique du Sud ont fait sauté les brevets pour la production de ces médicaments. Ceci a conduit à une baisse importante des coûts de ces traitements à 300 dollars par an.

Finalement, ces derniers jours, après que le président américain, Joe Biden, ce soit prononcé pour la levée des brevets, Emmanuel Macron y serait finalement de nouveau favorable !

Alors chiche ! Des paroles aux actes, qu'Emmanuel Macron soit pour une fois un leader social !

Monsieur le Président,

Dans tous les services de la DGFiP, le sous-effectif a pour conséquence une surcharge de travail, développe un sentiment de travail bâclé, dans l'urgence. Il est une des causes du mal être au travail, mal être confirmé par les résultats des observatoires internes, par le bilan des formations stress....

Les résultats des mouvements de mutation pour le 1er septembre 2021 ne sont pas là pour les rassurer ! Sans compter les temps partiels, les congés de maladie, les futurs départs en retraite ou ceux qui ont déjà eu lieu et les ruptures conventionnelles ... Il manque déjà 6 cadres B .

Solidaires Finances exige que toute la liste complémentaire du concours de cadre C externe soit appelée ce qui représente 500 personnes.

Comment allez-vous tenir vos engagements de pourvoir les postes des services regroupés conséquence du NRP (SGC d'Annonay, SPFE de Privas.....) alors même qu'il y a un sous-effectif permanent ? (PV du CHSCT du 9 mars 2021 p 15).

Nous vous rappelons que Solidaires Finances s'est fortement opposé au projet de Nouveau Réseau dit de « Proximité ». Les craintes justifiant ce rejet se confirment. En effet, le service de gestion comptable d'Aubenas et le pôle unique de contrôle (PUC) qui ont été les premiers à être impactés par votre réforme, sont dans une situation difficile et des agents sont en grande souffrance.
Le service de publicité foncière et de l'enregistrement de Privas absorbe le SPF de Tournon sans personnel opérationnel supplémentaire tout en perdant 3 agents particulièrement expérimentés. Les trésoreries qui vont intégrer le futur SGC d'Annonay sont également dans une situation compliquée. Le Nouveau Réseau de Proximité désorganise totalement les services qui se retrouvent avec parfois jusqu'à 50% de nouveaux agents ne connaissant pas le métier.

Nous vous alertons à nouveau sur le fait que certains agents de ces structures sont déjà en arrêt de travail et d'autres à la limite du syndrome d'épuisement professionnel. Ce mal être profond s'étend malheureusement à quasiment l'ensemble des services du département.

Nous vous rappelons que les difficultés des services ne sont pas du fait des agents et que, même si des services se retrouvent avec 50% d'agents inexpérimentés, comme au Spfe de Privas, les responsables doivent accorder des congés aux agents pour leur permettre de souffler....